

Rectorat de l'académie de Nice

Le recteur de l'académie de Nice,

DEC
Département des Examens
Et Concours

53, avenue Cap de Croix
06000 NICE

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle B (sciences chimiques et sciences des matériaux), emploi-type technicien en chimie et sciences physiques, session 2022, dans l'académie de Nice.

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces concours ;

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} :

Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle B (sciences chimiques et sciences des matériaux), emploi-type de technicien en chimie et sciences physiques, au titre de l'année 2022, dans l'académie de Nice :

Présidente :

Madame SANLIARD Aurélie-Marie,
Professeure agrégée de physique chimie, lycée général et technologique Thierry Maulnier, Nice ;

Vice-présidente :

Madame WALLISKY Elea,
Professeure agrégée de physique chimie, collège Joseph Pagnol, Saint-Laurent-du-Var ;

Expert :

Monsieur ROCHEFEUILLE Stéphane,
Inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional sciences physiques, rectorat de l'académie de Nice,
Nice ;

Membres :

Monsieur FAUQUET Xavier,
Technicien de recherche et de formation en laboratoire, lycée Rouvière, Toulon ;

ARTICLE 2 :

En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Nice, le